

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 97 (1961)

Heft: 40

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

570
Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
 PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- · SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Salavaux, hameau

la Broye

important de la commune

de Bellerive, au pied

du Vully, dans le district

d'Avenches.

Lors de la retraite du

gouvernement helvétique en

1802, une colonne

de l'armée des Confédérés

s'avança jusqu'à Salavaux

d'où elle fut repoussée

dans la nuit du

27 au 28 septembre par un

détachement de

l'armée helvétique.



à Salavaux

VAUD

VAUD

Section de Lausanne

Quand nous étions petits enfants

Ce film sera présenté prochainement au Cinéma du Bourg

Tous ceux qui ont eu le privilège de le voir en juin dernier diront à leurs collègues, à leurs amis, aux parents de leurs élèves, les mérites de l'œuvre d'Henry Brandt qui tente de faire connaître et aimer notre métier.

La diffusion de ce film en Suisse dépendra du succès obtenu à Lausanne. Aussi, que chacun aille le voir ou le revoir !

Le Comité SPL

Allocations de résidence et compléments de salaire

Le comité central désire mettre à jour son dossier concernant les allocations de résidence et compléments de salaire.

Il prie les **présidents de sections** de bien vouloir faire une enquête dans leurs districts et d'en communiquer dès que possible le résultat au soussigné.

Afin de faciliter le travail des présidents, les bénéficiaires (un par localité !) seraient bien aimables de les renseigner directement au plus tôt.

Merci d'avance à chacun.

G. Ehniger
ch. Village 47, Lausanne

Membres auxiliaires

Il est bon de rappeler à tous les collègues qui quittent la SPV qu'ils peuvent demeurer **membres auxiliaires** pour une somme très modique (8 fr. en 61). De ce fait, ils peuvent continuer à bénéficier de l'assurance en responsabilité civile et de la protection juridique CAP (ces deux assurances nous couvrent dans l'exercice de nos fonctions d'enseignants. Les membres auxiliaires peuvent aussi continuer à bénéficier des primes réduites auprès de la Mutuelle.

Les temps ont changé...

Bravo à notre collègue **Daniel Délessert**, qui, par 51 voix sur 55 votants, devient municipal du village où il enseigne depuis 7 ans. Bravo à la population de **La Praz** pour la confiance et la gratitude qu'elle lui témoigne de cette manière.

Daniel Délessert est, sauf erreur, le premier maître d'école vaudois à faire partie de la municipalité, tout en conservant sa fonction. Et dire qu'il n'y a pas très, très longtemps, certaines communes faisaient de sérieuses difficultés aux instituteurs nommés au... Conseil communal... !

V. L.

Un départ au Sépey

Madame Lisette Vurlod a tenu à la fin du mois écoulé sa dernière classe d'ouvrage, après avoir enseigné vingt ans aux Mosses et quinze ans au Sépey. Les autorités d'Ormont-Dessous, représentées par MM. René Vurlod, syndic, Georges Hubert, président de la Commission scolaire par intérim, et J.-Ed. Dupertuis, député, et ancien syndic, avaient convié les collègues de Madame Vurlod, les élèves, et les dames de la couture, à une petite cérémonie d'adieu. On releva en

termes aimables les qualités pédagogiques de la maîtresse d'ouvrage, son goût, sa conscience, son enthousiasme ; on la remercia de sa fidélité, et on lui remit des présents et des fleurs. Il y eut des chants, et des larmes... beaucoup, si l'on en croit le récit que fit à sa maman un petit de première année, à son retour à la maison : « Tu sais, maman, on a chanté pour Madame Vurlod aujourd'hui; toutes les grandes filles pleuraient, des petites aussi. Mais elle était pas morte, tu sais ! »

N.

† Mademoiselle F. M. Grand

Lundi 6 novembre, un groupe de parents et d'amis a rendu les derniers honneurs à Mlle F.-M. Grand qui s'est endormie paisiblement à Béthanie quelques jours avant son 94e anniversaire.

Le pasteur Vodoz a relevé les qualités de cœur de celle qui fut, après des séjours à l'étranger, maîtresse de classe à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, puis maîtresse d'études à l'Ecole normale.

Personnalité remarquable, pédagogue distinguée, Mlle Grand a exercé son influence sur un grand nombre d'institutrices.

Lorsqu'elle a pris sa retraite, il y a 36 ans, elle n'a pas cessé de s'intéresser à celles qui furent ses élèves et elle aimait encore leur procurer de précieux conseils.

Tous les écoliers du canton ont appris à lire dans « Mon Premier livre », ouvrage écrit pour eux, bien compris, savamment dosé et fort bien illustré. « Mon second livre » destiné aux écoliers de 8 ans, était une suite heureuse et combien appréciée.

Les élèves des classes supérieures ont eu aussi leur part et ont trouvé des conseils utiles dans le manuel

Pour
Noël:

**Gilde
de
documentation**



**No 62 12 saynètes pour Noël, de
Georges Annen Fr. 1,50**

**No 80 Poésies de Noël, de
Maurice Nicoulin Fr. 3,50**

d'économie domestique que Mlle Grand, et quelques collaboratrices, leur destinait.

Mlle Grand a laissé un souvenir durable que le personnel enseignant et les écoliers du canton apprécieront longtemps encore.

M. M.-E.

Guilde vaudoise du travail - Techniques Freinet Travaux de Noël

Le 30 novembre dès 16 h. 30 dans la classe de F. Pilloud, rue du Clos Vevey.

Au programme : confection d'une décoration à suspendre au plafond.

Echange d'idées : venez faire part à vos camarades des trouvailles qui vous ont réussi.

Tous les collègues sont les bienvenus.

Rappel

pour la séance de travail du 30 novembre, 16 h. 30, rue Curtat 18, Lausanne : *La mise au net du texte libre*.

Invitation cordiale à tous.

Maîtres de dessin

Les maîtres s'intéressant à l'activité de notre groupe sont invités à se réunir **samedi 25 novembre à 15 h. au carnotzet du Café vaudois à Lausanne (Riponne)** pour mettre sur pied notre programme d'hiver. Ensuite examen de travaux d'élèves et, pour ceux qui le désirent, casse-croûte en commun.

Ceh.

GENÈVE

Séance plénière UIG du 24 octobre 1961 à Vernier

Revalorisation. — Après l'adoption du procès-verbal détaillé de Goy, le président Journet fait l'historique des péripéties qui ont marqué la récente revalorisation dont nous attendons depuis le 1er mai les effets bien-faisants. Inutile de relater ici en détail notre intervention *in extremis* auprès du Conseil d'Etat et la réaction attendue de nos collègues de l'enseignement secondaire, la correspondance échangée entre les intéressés, enfin notre mise au point que la *Tribune de Genève* inséra 10 jours trop tard, tandis qu'elle passait sous silence la réponse de l'UAEE à une collègue qui ne comprend rien à rien.

Réforme de l'ESI, point principal de l'ordre du jour, qui fit l'objet d'un débat intéressant que notre président dirigea avec maestria. Tout le monde ayant été tenu, par l'*Educateur*, au courant des projets qui ont surgi à la suite du rapport officiel de mars 1959, le comité se devrait d'informer les collègues présents des faits nouveaux qui remettent tout en question. En effet, au cours d'une « table ronde » entre délégués du DIP, des associations primaire et secondaire, de l'Union famille-école et des syndicats patronaux, M. Grandjean, ex-secrétaire général du DIP, lança l'idée d'intégrer la 6e primaire à l'ESI et d'en faire la 1re année d'un cycle d'orientation de 4 ans et non plus de 3 ans.

Contrairement à ce qui avait été convenu, cette idée a été rendue publique par M. Renaud Barde, secrétaire général de la FSP, lors d'un débat à l'aula organisé par l'UFE.

Une vive indignation s'est emparée de nos collègues

AVMG Cours de patinage

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise tous les dimanches soirs du mois de décembre deux cours de patinage à Lausanne et à Yverdon (hockey au gré des participants). D'autres entraînements pourront avoir lieu et seront fixés ultérieurement.

Tout membre du corps enseignant est cordialement invité à ces cours.

La moitié des frais de transport et la finance d'entrée à la patinoire seront remboursées aux membres AVMG. Rendez-vous à 20 heures au restaurant de la patinoire.

Inscription auprès des directeurs :

Lausanne : A. Schlageter, av. Solange 6, Lausanne (entrée patinoire : 80 c.) **Yverdon** : J.-Cl. Maccabéz, Cheminet 54, Yverdon (pas d'entraînement le 10 déc.).

Premier cours de ski

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les samedi et dimanche 16 et 17 décembre 1961, à Bretaye, une « première prise de contact avec la neige ». Possibilité de ne participer à ce cours que le dimanche seulement. L'AVMG prendra à sa charge la moitié des frais de déplacement de ses membres.

Des renseignements complémentaires seront donnés à tous ceux qui s'annonceront à J.-J. Lamberg, Champ-Soleil 18, Lausanne, avant le 10 décembre.

Le chef technique : R. Yersin.

GENÈVE

à cette nouvelle : De quel droit, en effet, M. Barde, se targue-t-il :

1. pour demander à son tour que la 6e primaire passe à l'ESI ?

2. pour souhaiter que les maîtres primaires enseignant à la satisfaction de tous les 6e et 7e soient astreints à l'obtention d'un brevet complémentaire ?

3. pour prétendre enfin que ce passage des maîtres primaires dans ce nouvel ordre d'enseignement équivaudrait pour eux à une promotion sociale ?

Demandent la parole :

Mme Blanchet. — Où seront logées les nouvelles classes de 6e et 7e ?

Déthurens. — Qu'est-ce que cette UFE qui semble faire la pluie et le beau temps au DIP ? Il n'y avait qu'une poignée d'auditeurs à l'aula !

Soldini. — L'opinion publique étant forgée par la presse, il suffit d'une petite minorité agissante pour jeter le branle-bas dans notre République.

Schenkel. — Après avoir prêché, mon ami G. Piguet et moi, l'impasse actuelle, je prétends que l'enfant n'est pas encore prêt, à l'âge où l'on veut le faire passer dans l'ESI, à suivre un enseignement dispersé, tandis que les maîtres primaires sont à même d'orienter convenablement leurs élèves. Je propose qu'on fasse un nouveau projet, en prenant ce qu'il y a de bon dans les autres.

Journet rappelle la position de l'Union en 1959 et précise que l'impasse actuelle ne nous est pas imputable. On nous dit : Vous orienterez toujours, seule l'étiquette changera, portant école secondaire, titre

plus attrayant que celui d'école primaire. On veut activer l'enseignement, mais se soucie-t-on de la psychologie et des possibilités de l'intelligence enfantines ? Quant à élaborer un nouveau projet, c'est possible, mais le faire admettre ?

Gaudin, membre d'honneur, considère le projet officiel, dû à M. Extermann, qui s'est documenté à fond, comme un canevas utilisable.

G. Piguet, persuasif, s'écrie : La confusion actuelle provient précisément de ce projet Extermann ! Jamais l'UIG n'aurait dû mettre le doigt dans cet engrenage. Quels buts poursuivent les maîtres dans leur classe ? Qu'est-ce qui nous permet d'orienter la plus grande masse de nos élèves ? — Rien de cela ne figure dans le projet officiel. — Je m'insurge en voyant combien de personnes se permettent de vouloir transformer l'école en évoquant d'infirme détails, d'ordre personnel toujours. Quant à l'avancement social des maîtres, cette idée me fait horreur parce qu'elle fausse le problème. Notre vrai problème, c'est l'enfant, le bien de l'enfant, l'enfant observé dans sa classe, sur un terrain de jeu, par un médecin ou un psychologue éventuellement.

Promotion sociale ? Mais nous exerçons le plus beau des métiers. Le traitement mis à part, qu'avons-nous à envier aux maîtres de l'ES ? Nous avons la chance de travailler en pleine terre, avec l'éventail de toutes les disciplines.

Spring est catégorique : La 6e doit rester à l'Ecole primaire.

La politique actuelle du Département pousse les maîtres de 7e à passer dans l'Enseignement secondaire. L'Union famille-école est contente d'avoir trouvé comme leader M. Renaud Barde, homme influent mais dont l'avis est celui des patrons, soucieux surtout de rendement. Accroître ce rendement, c'est ce qu'ils veulent en demandant déjà aux écoliers d'accélérer leur rythme de travail. Comme si cela était humainement possible !

Soldini. — La réforme se fera, avec nous ou sans nous. L'état actuel de l'ESI a besoin d'une réforme. Soyons réalistes : cinq de nos meilleurs collègues ont été cette année absorbés par le secteur privé. Nous ne pouvons demander à tous nos collègues de sacrifier une situation financière convenable à cet idéal défendu par G. Piguet.

Plusieurs collègues prennent encore la parole pour donner leur avis sur des questions connexes.

Ayant remercié les uns et les autres, le président se fait un plaisir d'annoncer que l'UIG décerne à Mlle Charmot, ici présente, le titre de membre d'honneur, distinction bien méritée, eu égard aux services que notre alerte retraitée a rendus à l'association au cours de sa longue activité corporative. Chauds applaudissements...

E. F.

UAEÉ Visite de « La Petite Ourse »

C'est le jeudi 19 octobre, par un temps bien automnal, que l'UAEÉ a eu le plaisir de visiter le « Centre d'Observation de la Petite Ourse » à Couches. Nous avons tout d'abord été reçus par Mme Fert, directrice du service médico-pédagogique, dans l'accueillant réfectoire de la Maison des Bougeries, décoré par de nombreux bouquets de feuillage aux couleurs flamboyantes.

La Maison des Bougeries accueille des enfants caractériellement difficiles à comprendre, et qu'il faut essayer de réadapter à une vie scolaire normale. « Si nous arri-

vons à réintégrer un enfant de notre Maison dans une classe normale et s'il s'y conduit bien, nous nous estimons heureux ! » — dit avec philosophie M. Pellet.

C'est à M. Pellet, directeur de la Maison des Bougeries qu'il incombe de présenter le travail fait dans cette Maison — bien « terrestre » par son nom, par opposition à la « céleste » Petite Ourse !

Le directeur des Bougeries compte sur nous pour valoriser la réputation de sa Maison, qui ne mérite vraiment pas la méfiance, dont beaucoup de membres du corps enseignant font preuve à son égard. Aux Bougeries on essaie de tirer le maximum du petit troupeau confié à sa garde.

Nous avons ensuite visité l'atelier de menuiserie où les élèves de M. Pellet s'appliquaient à confectionner, déjà, des cadeaux de Noël.

De l'atelier de menuiserie, nous avons abouti aux cuisines ultra-modernes où flottaient d'alléchantes odeurs !

Puis, Mme Fert nous présenta la fameuse « Petite Ourse. » Ce centre d'observation est destiné à de jeunes enfants posant des problèmes scolaires mais dont les capacités intellectuelles ne sont pas diminuées. Ces enfants sont encadrés par une équipe de spécialistes ; médecins, logopédiste, sociothérapeute, assistante sociale et psychologue. Cette équipe observe les enfants à chaque instant de la journée ; en classe, aux repas, à la sieste etc... Ces enfants, quoique semi-internes gardent le contact avec leurs familles, ce qui est précieux pour leur équilibre psychique.

Mme Fert, pour rendre son exposé plus vivant, avait pris la peine de nous présenter le dossier — combien émouvant — de l'un de ces enfants.

Pour terminer, nous avons visité ce paradis baptisé « Petite Ourse » qui a été inauguré au début de cette année scolaire. Les quatre classes sont claires, gaies, spacieuses avec d'immenses baies escamotables laissant entrer à flot soleil et chaleur. Des ateliers attenant à chaque classe, permettent aux enfants d'exercer leurs talents créateurs — et celà en restant sous l'œil de la maîtresse.

Quant aux maîtresses de la Petite Ourse, vous imaginerez sans peine le tact, la douceur, la bonté, la patience et la compréhension dont elles sont dotées...

En résumé, disons combien nous avons été intéressées par cette visite qui nous a fait mieux comprendre la complexité des problèmes posés journalement au service médico-pédagogique. Le placement d'un enfant à la « Petite Ourse » constitue certainement une solution à ces problèmes.

C. G.

PHOTOGRAPHIE REYMOND S.A.

LAUSANNE (SUISSE)



illustrateurs de l'impression typographique depuis

1890

Toujours à propos de la réforme !

En attendant de franchir le point mort où nous sommes actuellement, il est bon de remuer le passé pour y retrouver la semence qui n'a pas encore germé, faute d'un terrain propice. Voici donc un article paru dans la « Tribune de Genève » du 18 novembre 1946, c'est-à-dire il y a exactement 15 ans, et qui n'a guère perdu de son actualité. Le même problème se repose aujourd'hui, mais avec plus d'acuité, le nombre des enfants ayant doublé, le recrutement des maîtres — comme celui des cadres de la société — étant de plus en plus critique. Ce qui aurait pu être aisément obtenu il y a trois lustres s'avère aujourd'hui beaucoup plus difficilement réalisable.

En effet, c'est en mars 1957 que M. Extermann, alors directeur du Collège moderne, a été chargé par le DIP de procéder à une étude approfondie des problèmes posés par l'enseignement secondaire genevois et de proposer des solutions... A cette allure on peut se demander quand nous arriverons au port.

LE PROBLÈME DE L'ÉCOLE MOYENNE

M. Dupont-Willemin a déposé, au début de cette année, un projet de loi modifiant diverses dispositions de la loi sur l'instruction publique et introduisant notamment le système de l'école moyenne et la gratuité de l'enseignement pour les élèves méritants des écoles secondaires et pour les étudiants de l'Université. Loyallement, dans son rapport, il déclare que les idées essentielles appartiennent à M. André Oltramare, professeur à l'Université, ancien président du Département de l'instruction publique et conseiller national, à qui la loi sur les incompatibilités interdit de défendre lui-même son projet au Grand Conseil.

Ce projet a eu un commencement de réalisation. Dans sa séance du 9 novembre, le Grand Conseil a voté la gratuité de l'enseignement pour tous les enfants soumis à la scolarité obligatoire, mais il n'a pas voulu aller plus loin et a refusé la gratuité des fournitures. Aucune modification n'a été apportée en ce qui concerne les écoles secondaires supérieures et l'Université. Le rapport de la commission rappelle que l'Etat se montre actuellement très libéral dans l'octroi d'exemptions et de bourses, et qu'il est aidé dans cette voie par des fondations et des institutions privées.

La commission chargée d'examiner le projet Dupont-Willemin s'est bornée à préaviser sur un seul de ces points en constatant que « certains des problèmes soulevés nécessitaient encore des études prolongées ». Elle voulait évidemment faire allusion au problème de l'école moyenne, qui est à la fois complexe et lourd de conséquences. Il a déjà suscité de vives polémiques entre spécialistes. L'Union du corps enseignant secondaire genevois et le Syndicat de l'enseignement ont pris nettement position contre la réforme proposée par MM. André Oltramare et Dupont-Willemin.

* * *

Que serait donc cette école moyenne ? Une école intermédiaire entre l'école primaire et les écoles secondaires, comprenant deux classes qui grouperaient les enfants de 13 à 15 ans. Ce serait en quelque sorte une gare de triage où des pédagogues choisis avec soin s'efforceront de déterminer les capacités particulières des élèves et de les diriger vers la carrière qui leur conviendrait le mieux. Il y aurait quatre sections : a) des classes où l'on commencerait le latin ; b) des classes

où l'on étudierait surtout des langues modernes ; c) des classes où l'on s'adonnerait surtout aux branches techniques ; d) des classes complémentaires de l'école primaire et préparant à l'apprentissage. La première année serait une période de tâtonnements et de corrections inévitables ; la seconde serait l'époque de la vérification. Les parents auraient toute liberté de se conformer aux conseils qui leur seraient donnés par les professeurs ou de prendre une décision contraire.

Cette réforme entraînerait la suppression de la 7e du collège.

Combinée avec la gratuité de l'enseignement et les bourses, elle « donnerait leur chance à tous les jeunes », quelles que soient leur classe sociale et leur situation pécuniaire. Sans manquer le moins du monde à l'impartialité, on peut dire que M. André Oltramare poursuit, à côté d'un dessein pédagogique, un dessein social et politique, ce qui est d'ailleurs entièrement légitime.

* * *

Quels sont les arguments des adversaires du projet ?

Notre école genevoise, disent-ils, est souple dans son organisation et par l'esprit qui anime le personnel enseignant et administratif. De par son organisation même qui fixe avec précision les buts que se propose chaque groupe d'établissements d'instruction publique, l'école actuelle limite les possibilités de mauvais aiguillage. D'autre part, les problèmes scolaires doivent être résolus avec prudence, par étapes successives ; les solutions hâtives ne sont pas favorables à l'enseignement ; il est dangereux d'apporter des modifications de structure et de procéder à des amputations massives aux conséquences imprévisibles.

Pour la suppression de la 7e du collège, l'Union du corps enseignant secondaire estime qu'en obligeant à faire en deux ans le programme de latin accompli actuellement en trois ans, on aboutirait à une augmentation du nombre des leçons, à un programme plus chargé, à des difficultés plus grandes pour les élèves, partant à des échecs plus nombreux et injustes.

L'erreur du projet serait de maintenir dans la masse une année de plus, et peut-être trois, ceux qui, graduellement, par une sélection naturelle et lente formeront l'élite intellectuelle du pays.

Mais, et c'est à notre avis le point le plus grave, comment s'opérera le « triage » pendant ces deux années de l'école moyenne ? M. André Oltramare lui-même ne s'est pas dissimulé la difficulté. Il faudra un personnel enseignant ayant des qualités exceptionnelles d'intelligence, de finesse psychologique et de tact ; M. André Oltramare, qui est optimiste, est persuadé qu'on pourra former les maîtres à qui incomberont des tâches aussi lourdes de responsabilités.

Et ces maîtres auraient une besogne écrasante : 1 500 élèves de 13 à 14 ans sortant de l'école primaire qu'il faudrait examiner ! La méthode des tests appliqués rigoureusement n'est pas réalisable. Il conviendrait donc de recourir à une pseudo-orientation scolaire, basée sur quelques tests de connaissances, de mémoire, appliquée et jugée en série ; et, à cette pseudo-orientation, le syndicat de l'enseignement dénie toute espèce d'efficacité.

Enfin la famille, M. André Oltramare affirme, nous l'avons déjà dit, qu'elle garde toute liberté, qu'elle pourra, à son gré, et sous sa responsabilité, accepter ou refuser les conseils qui lui seront donnés par les professeurs de l'école moyenne. Sans doute, mais il est bon

nombre de parents qui se déchargeront volontiers du soin de choisir une carrière pour leurs enfants, puisque l'Etat veut bien se substituer à eux. On se plaint, à juste titre que la famille ait beaucoup perdu de sa solide constitution d'autrefois et on veut la délier d'un de ses devoirs essentiels : le choix d'une carrière pour les enfants. Certes, il y a de mauvais parents et des parents incapables ; mais il y en a heureusement beaucoup d'autres qui s'occupent de leurs enfants avec compréhension et tendresse, qui connaissent leur caractère, leurs aptitudes et leurs goûts infiniment mieux que ne pourront les déceler les tests rigoureux et les tests en série. Cependant ces parents, par modestie, par défiance d'eux-mêmes, par respect des professeurs et par la loi du moindre effort s'en remettront à l'Etat d'une tâche qui ne lui incombe pas et qui leur appartient en propre. La famille, pour perdre de sa force, n'a vraiment pas besoin du nouveau coup qu'on veut lui porter.

*
* *

Dans le projet de MM. André Oltramare et Dupont-Willemin, il n'y a pas que la création de l'école moyenne. Il y a encore la question de la gratuité de l'enseignement et de la réforme des bourses. C'est une question du plus grand intérêt. Il est indispensable, dans un pays comme le nôtre, que les jeunes gens particulièrement doués, quelle que soit leur situation de fortune, puissent avoir une instruction secondaire ou supérieure qui leur permette de se développer pleinement et sans entrave. Les suggestions de M. André Oltramare à ce sujet doivent être examinées avec la plus grande attention.

Louis GIELLY.

Dans cette affaire, l'UIG semble briller par son absence. En fait, après avoir entendu en séance plénière l'exposé de M. le professeur Oltramare, et considérant

que la question n'était pas encore suffisamment débattue, elle n'avait pas cru devoir prendre une position définitive, cependant que la plupart des maîtres de classes supérieures de l'enseignement primaire et des classes de fin de scolarité étaient favorables au projet et avaient approuvé la décision prise par le Grand Conseil le 9 novembre 1946.

Dès lors le silence étendit son voile sur un beau rêve... qui commence à devenir cauchemar...

E. F.

Prochaine exposition d'arts et loisirs

Notre exposition comprend cette année, les modèles réduits et travaux manuels de toute sorte. Une cinquantaine d'exposants nous présenteront 180 objets environ, à la salle des Casemates, du samedi 16 décembre 1961 au mercredi 3 janvier 1962.

L'UIG sera représentée par six collègues émérites : Mlle Nicole Chevallier (12 pièces), MM. Lucien Du-nand (9), René Graf (4), Gaston Jordan (2), Pierre et Raymond Schlaeppi (7).

S'ils ne sont pas nombreux, ils sont en tout cas des spécialistes en la matière ; et nous nous réjouissons vivement de voir leurs travaux et apprécier leurs talents à des titres divers.

Ces collègues voudront bien apporter leurs œuvres au Musée, rue Charles-Gallant, l'un des trois jours suivants :

lundi 27 novembre, 20-22 heures,
mardi 28 novembre, 10-12 heures et 14-18 heures,
mercredi 29 novembre, 10-12 heures et 14-18 heures.

Les exposants qui auraient des objets lourds et encombrants à transporter, peuvent s'adresser à M. Charles Marcoux, rue de Genève 91, Thônex, tél. 36 09 70, qui s'en chargera volontiers.

R. Chabert

NEUCHÂTEL

Comité central

Séance du 13 novembre 1961. Présidence de M. Roger Hügli.

Lecture et adoption du procès-verbal de Mlle Voumard.

Correspondance et communications. — Lettre à M. Luc de Meuron pour lui exprimer nos profonds regrets de le voir abandonner la présidence du Cartel, et notre vive reconnaissance pour l'énorme travail qu'il a accompli au Cartel dans la défense de nos intérêts.

— Un forum a été organisé à Neuchâtel sur la réforme de l'enseignement. M. le conseiller d'Etat Clottu fit l'exposé principal et notre collègue, M. Marcel Jaquet, eut l'occasion de faire part de notre point de vue.

— Lettre du comité SP de la Chaux-de-Fonds pour suggérer une manifestation contre le péril atomique. Le CC, jugeant qu'il serait préférable d'agir sur un plan plus étendu, transmettra cette proposition au comité de la SPR.

— Il est fait appel à notre collaboration à la section « Eduquer et instruire » de l'Exposition nationale de Lausanne en 1964.

— Nous sommes informés que le nouveau président du syndicat des maîtres secondaires, professionnels et supérieurs est M. Willy Kurz, professeur à La Chaux-de-Fonds, remplaçant M. Luc de Meuron.

NEUCHÂTEL

Réforme de l'enseignement : Nous apprenons qu'un rapport de minorité sera mis en contradiction avec celui de la commission parlementaire chargée d'étudier cette question obsédante.

Cours d'hiver : Si le cours de grammaire de M. Eca-bert a obtenu un plein succès dans le bas où il est suivi par 28 participants, il n'a pas rencontré la faveur des collègues du haut où l'insuffisance notoire du nombre d'inscriptions (2) en a imposé la suppression.

Traitements : Le Conseil d'Etat va incessamment faire des propositions de réadaptation. Une délégation des corps enseignants primaire et secondaire sera reçue au Château, le 27 novembre, avec M. Deppen.

Statut : (Présence de M. Paul Grandjean, président des non-syndiqués). Un avant-projet a fait l'objet de l'examen des comités de section. Beaucoup de discussions, des divergences aussi ; pas mal de modifications plus ou moins importantes devront être envisagées. L'heure vient interrompre les débats qui seront repris dans une séance ultérieure.

W. G.

Adhésion

Mlle Marie-Henriette Nicolet, institutrice à St-Blaise vient d'être admise dans notre association.

Qu'elle y soit la bienvenue !

W. G.

Statut de l'horlogerie

Un intérêt vital pour nos populations jurassiennes est en jeu.

Nous nous sommes toujours refusé de toucher ici à quelque sujet d'ordre politique. Or, il s'agit présentement de tout autre chose. Un secteur de notre économie nationale est menacé. Il serait superflu d'exposer dans ce journal les raisons qui justifient l'acceptation du statut horloger. La presse les a déjà données et en fournira encore abondamment. Mais nous pensons qu'il est un devoir élémentaire de solidarité qui s'impose à tous de le soutenir.

A plusieurs reprises, nous avons recouru à la réciprocité, notamment au moment de la revalorisation de nos traitements et de la révision de la loi sur les pensions de l'Etat. Nous avons pu compter sur l'appui de la classe ouvrière. Et il y a ici plus que des intérêts particuliers à défendre. Nous-mêmes bénéficiions indirectement de la prospérité de l'industrie.

Nous recommandons à tous les collègues de se rendre aux urnes (On sait que le comité référendaire spéculé sur les abstentions) et de voter OUI.

W. G.

Conférences officielles

Ces conférences d'automne sont toujours goûtables. Celles de cette année l'ont été très particulièrement.

Les deux conférenciers ont su situer leurs sujets dans une actualité qui les rendit captivants : M. Baer, en tant que professeur de sciences en notre université et grand voyageur, qui démontra avec pertinence la nécessité de lutter contre tout ce qui peut compromettre le maintien de la faune africaine, si riche ; M. le Dr Choisy, l'un des prestigieux réalisateurs de l'œuvre grandiose de la Dixence, qui parla en érudit éclairé des problèmes économiques et sociaux d'aujourd'hui.

Au moment où la multiplicité des découvertes et le progrès de la science nous donnent le vertige, l'on devient conscient qu'une optique universelle s'impose à notre jugement parce que toutes œillères (lisons : esprit de clocher, régionalisme, voire nationalisme) nous conduiront fatalement au suicide. Cela, nous l'avons éprouvé tout au long de ces doctes exposés. Les orateurs voient loin et large.

Ainsi, les problèmes actuels deviennent brûlants et les déclarations de M. Choisy, bien qu'elles aient été marquées d'un sain optimisme, étaient à la fois une mise en garde et un appel à la vigilance. Que de matière à réflexion et à méditation ! Et c'est là un des mérites essentiels de ces remarquables conférences. On reste partagé entre l'inquiétude et l'espérance, entre le sentiment de notre impuissance et la certitude de la perennité des valeurs spirituelles. Nous savons qu'elles triompheront.

Une fois de plus, nous pouvons donc exprimer toute notre reconnaissance à la Direction cantonale de l'Instruction publique qui eut la main si heureuse dans le choix des sujets aussi bien que dans celui des personnalités qui les ont traités.

Par ailleurs, nous serions ingrats de passer sous silence l'agrément que nous ont procuré en intermède deux artistes : Mlle Danièle Béguin, jeune pianiste virtuose, pleine de promesses, M. Julien Junod, notre collègue de la Sagne, et son chœur d'enfants qui ont exécuté avec beaucoup de talent des œuvres de piano et un splendide « Alléluia ! » de César Frank adapté à l'espéranto. Nos chaleureuses félicitations !

Le distingué président, M. Clottu, eut le plaisir de nous annoncer, au moment de l'interruption de séance,

que la revalorisation de nos traitements allait être discutée ces jours prochains par le Conseil d'Etat, ferait l'objet d'entrevues avec les délégués des associations professionnelles, et serait portée à l'ordre du jour d'une session extraordinaire du Grand Conseil en décembre déjà ou au plus tard en janvier.

W. G.

Anniversaire

Le 1er novembre au soir, le village de la Brévine fêtait une de ses institutrices, Mlle Hélène Rod, pour le quarantième anniversaire de son entrée en fonctions dans la commune. Toute une carrière de dévouement absolu qui s'est déroulée dans cette âpre mais sympathique vallée : deux ans au Bois-de-l'Halle, dix-sept ans à la Châtagne (classes à tous les ordres) et enfin au village plus de la moitié de cette longue période pourtant si rapidement écoulée. Les autorités brevinières, ce dont on ne saurait assez les louer, en firent une vraie fête, conviant quelque quarante-cinq invités à une cérémonie à l'Hôtel de Ville où un repas leur fut offert.

M. Jeanneret, inspecteur, releva les qualités d'énergie et de conscience de cette pédagogue distinguée, restée encore si jeune. Le pasteur-président de la Commission scolaire traça en termes spirituels un portrait plaisant de cette institutrice et lut un charmant poème qu'il avait composé pour la circonstance. L'instituteur de là-haut, M. C. Guyot, félicita à son tour Mlle Rod et la complimenta sur ses dons professionnels et sa grande modestie. Au cours de l'après-midi, le président de la SPN, section du Locle, accompagné de deux collègues du comité, avaient apporté leurs souhaits et le cadeau traditionnel à ce membre fidèle de la société qui prit part avec intérêt à nos travaux en dépit de l'éloignement du chef-lieu.

Que Mlle Rod veuille croire que nous nous associons à tous les éloges qui lui ont été si justement prodigues et reçoive nos vœux cordiaux pour une fin d'activité féconde et bénie !

W. G.



AURORE
Ecole d'institutrices
de jardinières d'enfants
fondée en 1926

Jardin d'enfants 3 à 5 ans
Classes préparatoires 6 à 10 ans

Allie la pratique
à la théorie

Dir. : Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale,
diplômées Université

LAUSANNE
rue Aurore 1
Tél. 29 83 77

voyages et vacances gratuits
en collectionnant
les bons de garantie des

Pâtes de Rolle



Et pourquoi pas quelques croûtes au fromage de

VINZEL

R. STRAUB, prop. Tél. (021) 4 11 41

JURA**Le Grand Conseil bernois va s'occuper de nos traitements**

Au cours de sa session de novembre, le Grand Conseil sera appelé à prendre position sur une proposition du Conseil exécutif, tendant à réviser les traitements du personnel de l'Etat pour les adapter à ceux des employés de la Confédération. Il s'agit en particulier d'augmenter de 4 % la rétribution fondamentale, d'élever les minimums par l'octroi de deux allocations d'ancienneté et de réduire de dix à huit ans le temps nécessaire pour atteindre le maximum du traitement. Cette réforme, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1962, entraînera une dépense annuelle de 1 760 000 fr. pour le corps enseignant.

Notons que l'Etat de Berne occupe, à l'heure actuelle, 5 864 fonctionnaires, y compris les professeurs de l'Université, le corps enseignant cantonal et les ecclésiastiques des Eglises nationales

H. D.

Présentation de la première clinique dentaire ambulante du Jura à Saignelégier

Jeudi après-midi, 16 novembre, s'est déroulée à l'Hôtel de Ville de Saignelégier, une séance d'information sur le service dentaire scolaire et sur l'introduction d'une clinique ambulante dans le Jura. Cette assemblée, convoquée par les inspecteurs scolaires et les préfets des régions intéressées, réunit les représentants des autorités communales et scolaires, ainsi que le corps enseignant des Franches-Montagnes et des régions avoisinantes.

M. Paul Hublard, préfet, ouvrit la séance en saluant les membres de la commission cantonale du service dentaire, il releva l'importance de cette assemblée et céda la présidence à M. Georges Joset, inspecteur scolaire, étant contraint de se retirer pour les besoins d'une enquête.

M. Gaston Guélat, maître à l'école d'application de Porrentruy et membre de la commission, parla de l'organisation et du fonctionnement du service dentaire scolaire dans les communes et orienta les délégués sur l'activité de la clinique dentaire ambulante. L'obligation légale de ce service existe dans le canton de Berne depuis 1952. Il a été très difficile de l'introduire dans les régions écartées où les dentistes font défaut et où les distances sont trop grandes. Un postulat Boss a demandé que le problème concernant le service dentaire scolaire dans les communes de montagne soit examiné. La direction de l'IP institua une commission cantonale qui étudia la situation pour l'ensemble du canton. Celle-ci estima qu'une aide efficace ne pouvait être apportée qu'en créant une clinique dentaire ambulante.

En février 1959, le Grand Conseil alloua un crédit pour l'acquisition de la première clinique dentaire ambulante, qui a permis, depuis sa mise en service dans le district de l'Oberhasli en mai 1960, d'examiner et de soigner environ 1 350 écoliers.

A la suite des expériences concluantes faites avec ce premier véhicule, le Grand Conseil a alloué, en septembre 1960, un crédit de 85 000 francs pour l'acquisition d'une deuxième clinique ambulante destinée au Jura. Elle desservira les écoles des Franches-Montagnes, du Clos-du-Doubs, ainsi que quelques villages isolés des régions limitrophes. Elle sera stationnée à Saignelégier où elle rentrera chaque soir.

BERNOIS

La clinique est rattachée à l'Institut dentaire de l'Université de Berne. Le service est assuré par un dentiste titulaire du diplôme fédéral assisté d'une aide. La surveillance directe sera exercée par M. le Dr Butty, dentiste à Saignelégier.

Après cette intéressante présentation du problème par M. Guélat, Mme G. Favre, médecin-dentiste à St-Imier, donna toutes les précisions utiles quant aux soins à apporter à la dentition des enfants. Son exposé fut accompagné de projections et d'un film de valeur.

Enfin, M. Georges Joset, inspecteur scolaire, parla de la situation des communes représentées. Il engagea vivement les autorités hésitantes à conclure rapidement le contrat nécessaire.

Quelques données techniques

Après une fructueuse discussion, chacun put visiter la clinique ambulante qui desservira prochainement notre région. C'est un camion léger de 3,5 tonnes, long de 4,80 m. et large de 2,15 m. Grâce à une bonne isolation des parois, du plancher et des conduites d'eau et grâce à un chauffage approprié, l'aménagement de la voiture est conçu spécialement pour que la clinique puisse être exploitée même dans des conditions climatiques défavorables.

L'équipement correspond à celui d'un cabinet dentaire privé bien aménagé et comprend des instruments et des appareils opératoires modernes, tels que fraiseuse rapide à 250 000 tours/minute et appareil à rayons X. Pendant que la voiture roule, les parties mobiles sont fixées. Le titulaire d'un permis pour voitures légères peut conduire le véhicule. C'est donc le dentiste qui s'en chargera.

Ainsi que l'a souligné M. l'inspecteur Joset, c'est une chance, pour les enfants des Franches-Montagnes de pouvoir bénéficier de cette merveilleuse clinique qui rendra les plus grands services à notre population. Son passage dans nos villages fera le plus grand bien et il faut souhaiter que toutes les communes feront le nécessaire pour que tous les enfants puissent profiter des avantages de cette innovation. Nos autorités et la commission cantonale du service dentaire peuvent être félicitées et remerciées pour le souci qu'elles ont de la santé des populations.

LE MOT POUR RIRE

Trouvez une légende pour ce dessin humoristique et envoyez-la à l'adresse suivante : M. Jordan pour l'« Educateur », Imprimerie Corbaz S.A., Montreux. Nous publierons chaque semaine les légendes primées.



— Mes enfants, copiez ce qu'il y a sur le tableau pendant que je vais chercher mes lunettes.

Envoi de Mademoiselle Emmeline Pasche, Rue du Port 12, Clarens.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAITRES DE DESSIN

Rédacteur: C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Deuxième année

6

Variations sur le thème

||| c o n s t r u i r e

Les travaux que nous présentons ici proviennent d'une 2e classe supérieure: il s'agit d'une série de dessins sur un seul et unique thème: construire. Une question se pose tout d'abord: ne risque-t-on pas de fatiguer, donc d'ennuyer, nos élèves de Prim-Sup. en les retenant plus d'un semestre sur un seul sujet? — Le danger existe, certes, mais il peut être évité si l'on sait à chaque étape réveiller par de nouvelles impulsions les forces créatrices et l'intérêt des élèves. Ces lignes ne prétendent qu'à montrer comment nous y avons réussi dans un cas précis.

Le but de ces six exercices était de proposer à nos élèves quelques éléments simples (des cubes, des prismes, avant tout) dans des rapports toujours nou-

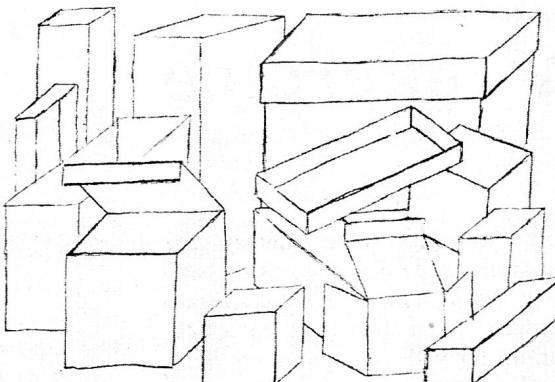
veaux entre eux, de manière que nos garçons de 14 ans puissent comprendre leurs fonctions respectives en tant qu'éléments de construction, comprendre aussi la valeur esthétique de leurs rapports. Ou, si l'on préfère, il s'agissait de donner à nos élèves l'occasion de voir, de sentir, de recréer et d'inventer des formes architecturales simples. Le thème en est inépuisable; il excite les forces créatrices de l'homme à tout âge dès sa prime enfance, cela dans toutes les civilisations. Nous ne trouverons donc ici qu'une seule des nombreuses possibilités qui nous étaient offertes: nous l'avons choisie en fonction de la brièveté du temps accordé à l'enseignement du dessin dans nos classes supérieures.

Il s'agit de dessiner des corps cubiques et prismatiques de dimensions variées, en les disposant les uns devant les autres, les uns sur les autres de manière à créer une impression d'espace, un nouveau volume plus grand et plus varié que chacune de ses parties. Nous invitons l'élève à oublier toute organisation raisonnée, fonctionnelle, pour qu'il puisse vivre plus

de manière plus variée, une condition: que les divers éléments empêtent les uns sur les autres, se cachent partiellement (cette condition s'oppose au besoin instinctif qui persiste encore à cet âge d'additionner, d'énumérer). L'exercice n'a pas été poussé au-delà d'une esquisse au crayon. Mais il pourrait être intéressant de faire poser des valeurs sur les différentes

1er exercice

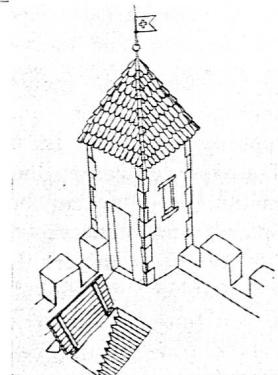
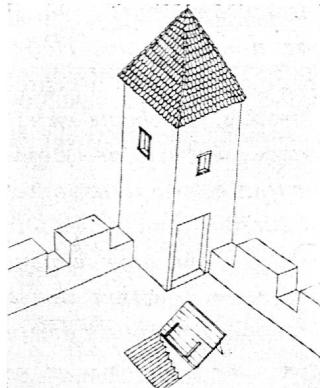
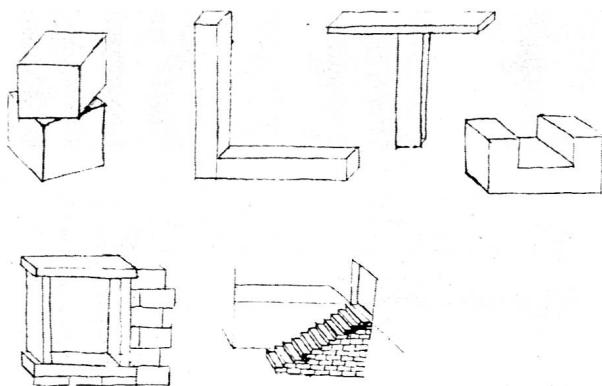
intensément son propre « rythme constructeur », inné, instinctif. Et pour que ce rythme puisse s'exprimer



faces de ces volumes, ou même de les utiliser pour rechercher une composition de rythmes colorés.

2^e exercice

Ici, au contraire, il faut obtenir d'abord une ordonnance fonctionnelle, raisonnée des prismes. L'élève doit imaginer des volumes massifs, les disposer de manière stable au gré de son invention. Nous n'avons, une fois encore, demandé qu'une esquisse au crayon, mais en exigeant la correction des plus grossières fautes de construction : la fonction de chacun des éléments utilisés dans la construction devait devenir sensible pour chacun des élèves.



3^e exercice

Avec deux nouvelles exigences, il prolonge le précédent. D'une part l'esquisse doit être reprise à l'encre de Chine (ce qui demande un trait net et régulier) ; d'autre part, le sujet proposé introduit un problème décoratif : pour animer certaines surfaces, il faut exprimer leur structure apparente. Ainsi les élèves peuvent reprendre les expériences antérieures tout en ayant l'impression de s'atteler à des tâches toutes nouvelles.

4^e exercice

C'est l'invention d'un château par juxtaposition de divers corps de bâtiments autour d'une cour, puis l'agrandissement de la forteresse en articulant de nouvelles cours auprès de la première.

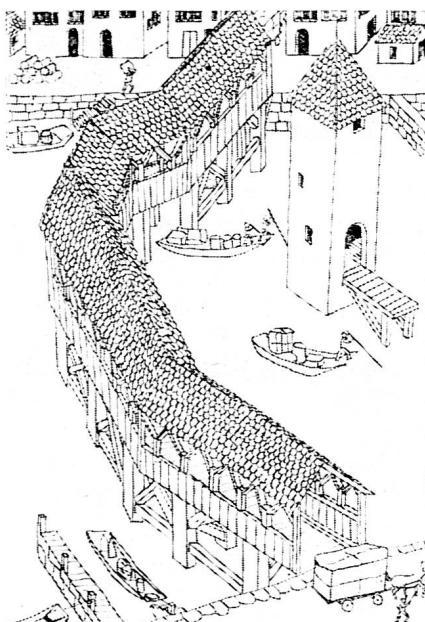
Nous connaissons déjà l'articulation des prismes entre eux. Une visite au *Musée des Châteaux* nous permet de l'expliquer une fois encore sur quel-



ques-unes des nombreuses maquettes, et aussi d'enregistrer dans notre mémoire quelques détails apparents des superstructures. C'est alors seulement

que, à la plume, les élèves commencent à composer un château de leur cru qu'ils environnent d'un paysage approprié.

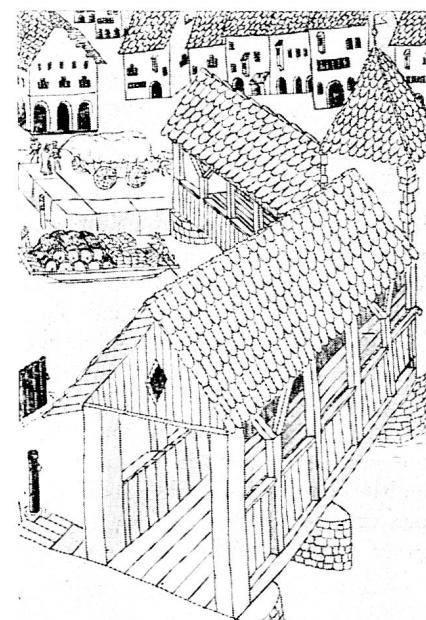
5^e exercice



Celui-ci clôt la série des dessins, en aggravant encore les difficultés : un pont de bois couvert, formé de plusieurs travées d'orientation différente et accompagné d'une tour dressée dans l'eau (Cf. : Pont de la Chapelle à Lucerne, Wellenberg à Zurich) ; les berges, les maisons, les bateaux, les habitants sont la nouveauté qui aiguille l'esprit d'invention. Tout en accordant à l'élève la plus grande liberté, et même sans vouloir exiger de lui une grande précision technique, il est nécessaire de lui expliquer quelques détails des charpentes, la fonction des piliers, des contrefiches, des longerons... Sans oublier de préciser les caractères propres aux maisons, aux barques moyenâgeuses. Il faut aussi rappeler que dans cette construction vaut toujours le principe de l'utilisation répétée de quelques éléments simples. Quelques touches de lavis gris judicieusement posées apportent à cet exercice une technique et un charme nouveaux.

— Cette série de dessins a exigé environ seize heures de travail. Mais

construire ne se fait pas seulement crayon en main et pour mieux nous rapprocher du concret, nous allons couronner ce programme en construisant collectivement une ville.



6^e exercice

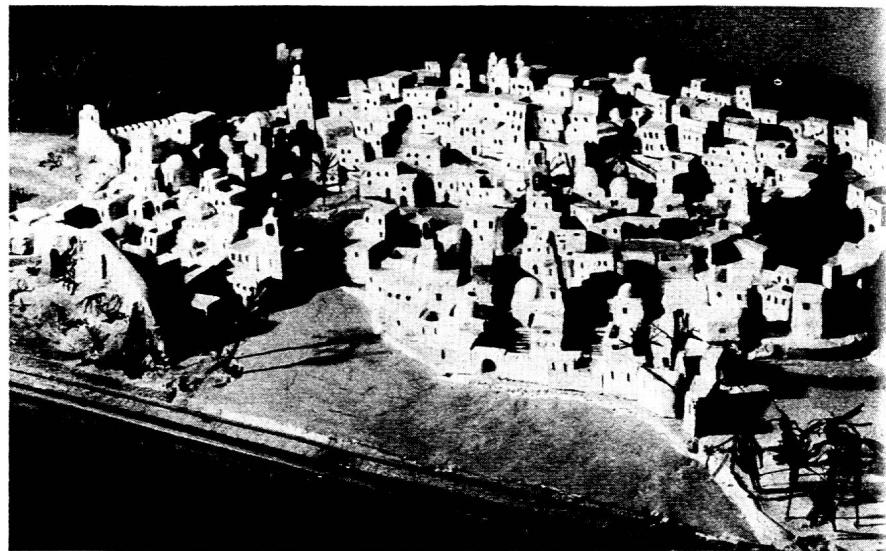
La terre est notre matériau fondamental, cette glaise que de tous temps les hommes ont pétrie, et notre main va former ces prismes, ces cubes (que jusqu'ici nous avons seulement représentés sur le papier), puis les grouper de manière fonctionnelle. Comme la maison orientale nous paraît présenter le moins de difficultés pour la projeter autant que pour l'exécuter, nous précisons : *Ce sera, près d'une oasis, une ville arabe sur une colline.* Un élève est chargé de préparer un relief en terrasses (explication des courbes de niveau) sur un plateau de Pavatex, et en peu de temps, avec l'aide de quelques camarades, il nous propose un terrain utilisable.

Les treize garçons de la classe sont répartis en quatre groupes, chacun avec son chef, auxquels on attribue un secteur bien délimité. Nous soumettons encore à un examen critique les documents illustrés réunis par les élèves eux-mêmes, et nous précisons quelques normes valables pour tous (dimensions maximales et minimales des bâtisses), puis démontrons par un exemple les possibilités d'emploi du nouveau matériau. Le travail peut alors commencer au moyen d'un outillage de notre fabrication : mirettes en fil de fer, ébauchoirs taillés dans une planchette et polis, « fil-à-couper-le-beurre ». Les quartiers se construisent à partir de leur centre et s'étendent rapidement sur les flancs de la colline.

A chaque reprise du travail, on commence par une séance de critique collective, et l'on condamne, s'il y

à lieu, les bâtiments disproportionnés, laids ou mal situés. Les élèves, petit à petit, deviennent plus sensibles à ce qui peut convenir du point de vue fonctionnel et du point de vue plastique, et à ce qui ne convient pas.

L'action du maître consiste essentiellement à empêcher la monotonie que créerait la répétition automatique du même modèle de maison, à montrer que le style adopté autorise pourtant une grande liberté dans l'invention des formes, et que celles-ci sont influencées par la destination du bâtiment. Il est aussi nécessaire de signaler les fautes les plus criantes contre le plan d'ensemble. Et vient le moment où l'on peut ceindre la cité d'une muraille, après avoir encore contrôlé que les problèmes de circulation, d'accès, de défense sont vraiment résolus pour tous les quartiers. Maintenant que chaque ruelle, chaque escalier, chaque tour, chaque place, chaque cour est bien au point, nous tenons encore à enrichir l'œuvre entreprise. De nouvelles équipes — peintres, fabricants de palmiers, manœuvres — se mettent à la tâche. Le maître coordonne le travail des équipes, oriente la solution des problèmes posés par l'invention de nouveaux



détails — ce qui exige autant de temps que leur réalisation.

Couleurs en poudre (blanc, ocre, gris, vert olive, bleu, rouille), plâtre, papier, ruban collant et rameaux secs sont les matières que nous incorporons encore à ce paysage. D'instant en instant les élèves participent plus intensément à leur travail, comprenant comment la partie s'intègre au tout, et après 34 heures de collaboration, ils ont la satisfaction d'un travail achevé, et réussi. La satisfaction

aussi d'avoir tâté du modelage, du mesurage, de l'ajustage, de la planification, et de l'échange de conseils, du découpage et de la peinture ; d'avoir amené à collaborer leurs mains, leur intelligence et leur sens du beau ; d'avoir appris à connaître les résistances propres à chacun des matériaux et à utiliser ceux-ci selon leurs particularités. C'est le bon combat sans lequel aucune œuvre valable ne voit le jour.

W. KOBELT, Rapperswil SG.

Assemblée générale de la SSMD à Zofingue

Le président Paul Wyss (Berne) ouvre la séance à 14 h. 30, saluant la présence de 70 membres. Il profite de ce contact direct pour les inviter à plus de ponctualité dans leurs relations (mutations, cotisations, questionnaires...) avec le comité dont les membres devraient pouvoir accorder toute leur attention à des problèmes plus importants.

L'assemblée approuve le procès-verbal de l'AG de Lausanne, ainsi que les rapports écrits qui lui ont été soumis par le président et les sections.

Georges Mousson (Lausanne) rapporte au nom de la commission du plan d'étude. Sa tâche actuelle est de préparer un plan pour les classes menant à la maturité : il importe que les programmes usuels qui ne traitent que des matières soient partout remplacés par un véritable plan d'étude situant l'expression plastique dans le cadre de l'enseignement général et définissant son importance. Le projet sera soumis

aux maîtres enseignant dans les gymnases, puis dans sa rédaction définitive, proposé aux autorités scolaires de tous les cantons. Hans Ess (EPF, Zurich) estime que l'élaboration de ce plan est un important pas vers le remaniement des épreuves de dessin dont l'insuffisance se manifeste toujours plus dans les examens de maturité.

Après un exposé d'Erich Mueller (Bâle) et diverses interventions, l'assemblée accepte de continuer à assumer les charges que représentent pour nous le maintien du bureau de la FEA en Suisse et laisse au comité le soin de trouver dans nos rangs des membres disposés à poursuivre cette tâche, si le congrès de Berlin nous en prie.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont adoptés. La banqueroute n'est pas pour les deux ans à venir ; il n'en reste pas moins que la situation n'est guère brillante et que les circonstances n'ont pas

permis d'établir un budget. Il n'a pas encore été possible d'obtenir un appui de la Confédération : le président attend une entrevue avec le conseiller fédéral Tschudi pour examiner dans quelle mesure notre activité de représentation à l'étranger pourrait être indemnisée et par quelle voie. Par 34 voix contre 10, la cotisation de 15 francs (votée à titre exceptionnel pour une année en 1960) est reconduite pour 1962, malgré la proposition vaudoise de revenir à 12 francs. Les honoraires du rédacteur romand sont fixés à 10 francs le numéro.

Hans Schaeublin (Lucerne) est élu au comité en remplacement de Heinz Hoesli (Glaris) arrivé à l'échéance de ses 12 ans statutaires.

L'assemblée générale de 1962, en raison de sa coïncidence avec le congrès FEA de Berlin, ne durera qu'un jour : un samedi (à fixer) d'octobre. On y entendra une relation dudit congrès, relation illustrée de projections pour lesquelles l'assemblée accorde un crédit pouvant s'élever jusqu'à 600 francs.

Gottfried Tritten (Thoune), parlant au nom de la commission de travail, aimerait à la fois pouvoir concentrer et compléter l'exposition que nous prépa-

rons pour Berlin. La discussion à propos des panneaux exposés à Zofingue porte surtout sur leur présentation que l'on trouve trop hâtive. Quelques-uns des défauts signalés seront corrigés sur place, avant le congrès de la Société pédagogique argovienne, une refonte plus complète aura lieu avant l'envoi de ces travaux en Allemagne.

Des communications diverses, nous en retenons deux. Le Pestalozzianum à Zurich cherche à compléter ses collections de dessins suisses relativement anciennes par des travaux qui refléteraient mieux notre enseignement actuel (échange d'expositions avec l'étranger) : les maîtres sont invités à offrir un choix d'œuvres de leurs élèves à cette institution qui serait d'autre part disposée à gérer une collection de dias (appartenant à la SSMD) que nous établirions sur ce sujet, et même elle pourrait fournir les films vierges. La rédaction du bulletin pédagogique Der Pelikan édité par la maison Wagner aimerait trouver un traducteur français qui sera convenablement rétribué. Dans les deux cas les intéressés peuvent directement offrir leurs services.

H.

Tous les enfants

de 4 à 13 ans

sont invités à prendre part au

20^e Salon des artistes en herbe

Des prix et diplômes

récompenseront les meilleurs travaux

● Des enfants de Bolivie exposeront également leurs dessins

Demandez les feuilles de participation aux



Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV



La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE
8. Beau-Séjour
Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

COMPOSITIONS DE « VEDETTE »

Le film : « Quand nous étions petits enfants » a été accueilli avec sympathie, avec enthousiasme même, un peu partout en Suisse romande. Tout à la fois ode à la nature et au beau métier d'instituteur ! Ce qui a plu, c'est ce parallélisme constant entre la vie de la classe et la vie de la vallée, cette comparaison entre les travaux des petits et les métiers des grands, entre le cycle du programme scolaire et le cycle des saisons.

Il m'a paru intéressant de demander aux élèves des Taillères leurs impressions sur le film et sur le cinéaste et j'ai sous les yeux dix-neuf compositions, rédigées par des enfants de dix à quinze ans. Quelles sont leurs réactions ?

Remarquons tout d'abord, qu'au contraire des grandes personnes, ces enfants ne parlent pas beaucoup d'eux-mêmes :

Si Frédy déclare : « J'étais mal sur ce film, je faisais une tête à ne plus se (sic) reconnaître », Viviane, une grande, est satisfaite : « Je me suis trouvée assez belle... » « Je n'ai pas aimé me voir bâiller horriblement » écrit Claudine, tandis que William a remarqué la scène où « c'est moi qui tombe sur la glace ». Citons aussi cette phrase charmante de Robert : « On vient avec son petit bouquet à la main, je me suis bien reconnu. » Marinette, la grande, conclut avec une modestie feinte ou réelle : « C'est un bonheur que nous ayons été choisis pour tourner ce film. »

Par contre, les enfants parlent souvent de leurs camarades, en général objectivement, en de simples traits descriptifs :

« Ce qui m'a plu c'est quand Charles-Albert dormait... c'est quand Madame Schmid conduisait pour la première fois Claude à l'école. » « J'aimais bien quand Emy et Sylviane cueillaient des jonquilles... quand Claude Richard regardait le petit renard. » « J'ai eu beaucoup de plaisir à regarder mes camarades » écrit une élève si peu préoccupée d'elle-même qu'elle n'a pas signé sa feuille ! Une seule allusion un peu rosse : une fillette (soyons discret) a remarqué qu'une autre fillette (continuons à l'être) avait à tous les tournages une coiffure différente...

On pense bien que ce film a nécessité un choix, souvent embarrassant pour Henry Brandt et que toute une série de scènes ont disparu. Or les enfants ressemblent aux adultes : nos meilleures photos de vacances ne devaient-elles pas être... celles qui ont raté !

Que de déceptions : « De ne pas avoir vu mes camarades en ski... » « Ce que j'aurais voulu voir c'est la glacière quand on descendait les bougies à la main... et les stalactites !... » C'est (écrit un autre) quand Guy sortait de l'auto de l'instituteur. » Elsi regrette la suppression de la séquence « quand nous faisions des maisons en tourbe. » Et Jeannine la mésaventure arrivée au cinéaste et racontée si naïvement : « Et le docteur arrivait mais ce n'était pas lui,

Un film à voir et à faire voir

Dès la semaine prochaine, au Cinéma du Bourg, rue de Bourg 51, à Lausanne, passera le film qui marque le centenaire de la Société pédagogique neuchâteloise. On sait qu'il raconte une année de la vie d'un instituteur de montagne, dans la vallée de La Brévine, et parallèlement celle des hommes de ce haut pays et leurs travaux, et il le fait si bien qu'un journaliste a pu dire : « C'est l'hommage le plus noble et le plus émouvant jamais rendu à la vocation du maître d'école... »

Pas besoin d'insister pour que tous nos collègues se rendent en foule à ce spectacle qui a déjà enchanté des dizaines de milliers de personnes. Toutes en reviennent conquises, pénétrées de la simple grandeur de notre tâche, en milieu rural. Quelle sûre manière de valoriser notre profession ! C'est pourquoi l'on souhaite ardemment que nos collègues sachent engager leurs parents et toutes leurs connaissances à aller voir le déroulement de la vie vraie de cette école d'un petit village. Comme les journalistes romands du Palais fédéral, « ils seront émerveillés par le film d'Henry Brandt, qui mérite de faire une carrière non seulement nationale, mais internationale. On en a dit les mérites jusqu'à la commission nationale suisse de l'UNESCO, en soulignant qu'une œuvre aussi conforme à notre génie et à notre mission était bien ce que nous pouvions exporter de meilleur dans ce domaine... » (G. Duplain, *Gazette de Lausanne*.)

Dans *Coopération*, Eric Desœudres a dit son enthousiasme : « C'est un film de grande classe, qui s'élève bien au-dessus du cinéma d'amusement ou du simple commentaire pour atteindre à la perfection d'une symphonie... Si pure est l'inspiration poétique de ce film, si belles en sont les images, si riche est son contenu que le

c'était M. Bernasconi ! » On comprend d'autant mieux la raison de cette coupure...

Vif est le sentiment de la nature chez ces petits paysans ; il transparaît dans leurs rédactions :

N'est-elle pas jolie, cette profession de foi de Frédy : « On l'a trouvé beau, ce film, parce qu'il a été tourné dans la vallée. » Les roseaux, leur reflet dans le lac, les marais, la vie du paysan et de l'instituteur (l'instituteur après le paysan !), les paysans qui font les foins, l'école qui se reflète dans le lac, les vaches qui font les folles, voilà quelques notations caractéristiques.

Les trucages, inhérents au montage du film si minimes soient-ils, sont ressentis par les petits écoliers :

« C'était dommage que ce n'était pas la voix de M. Guyot » écrit Frédy. René remarque un défaut dans le film : « Mme Schmid ne sortait pas de la maison de la poste ! » (la sienne). Quant aux grands, ils acceptent déjà les conventions du cinquième art : « Il y avait du trucage dit Claudine, et c'est bien forcé si on veut faire un beau film. » « Dans chaque film, écrit Viviane, il y a de la tricherie et cela se comprend. »

Enfin les travaux des enfants des Taillères évoquent la personnalité du cinéaste Henry Brandt, ce grand ami à la voix douce, qui a su les apprivoiser, qui a passé des journées entières dans la classe avant de rien entreprendre :

« Il nous a montré comment on fait un film, comment il faut placer les lampes » écrit Claude. « Regarder comment on filmait m'a bien intéressée » déclare Viviane. « M. Brandt ne nous a pas beaucoup dérangés, ni à l'école, ni à la maison » souligne Claudine. Marinette émet la même opinion et donne des détails sur les précautions prises par le cinéaste : « Au début les enfants regardaient la caméra au lieu de travailler, mais peu à peu, la plupart ont repris leur travail, normalement. Moi, je suis prête à recommencer le tournage ! »

Je ne pense pas que le vœu de Marinette soit exaucé. Mais une si riche expérience mériterait d'être répétée, dans un autre canton.

A. Ischer

spectateur est tenu constamment en haleine malgré l'absence de tout élément romanesque, projeté hors de lui-même dans un monde merveilleux, un monde qui est le nôtre, celui dans lequel nous vivons jour après jour, tout au long de l'année, mais que, le plus souvent, nous ne savons pas voir... »

Et c'est Henri Guillemin qui, s'adressant directement à l'auteur, lui écrit : « Bravo ! de toute mon admiration et de tout mon cœur, bravo !... Par dessus tout, il y a la profondeur humaine de ce film, son honnêteté, sa simplicité, la constante et secrète ferveur qu'on y sent brûler. A chaque instant, des choses qui m'ont atteint en pleine poitrine : ces instituteurs et institutrices, évoqués un instant, les jeunes et les moins jeunes, en plein travail — les petits Malgaches — les parents qui regardent (si fort) leurs gosses qui jouent, dans la pièce de Noël ; et la fanfare du 1er août... Oui, je vous le dis avec émotion, c'est épatait, ce que vous avez fait là. Du grand cinéma. »

Un film à voir et à faire voir.
A. C.

P O È M E S

Noël. (ou « Jésus »)

L'âne souffle
Marie regarde
Les bergers chantent ;
Et moi :
Je l'aime !

Bibliographie... Variétés... Bibliographie... Biblio...

Le Bout du Monde, par Paul Berna.

L'extraordinaire faveur rencontrée par Paul Berna à l'étranger semble bien le désigner comme l'auteur le plus représentatif de la littérature enfantine contemporaine. En effet, la plupart de ses romans pour la jeunesse sont traduits en plusieurs langues, et *Le Cheval sans tête*, lauréat du Grand Prix de littérature du Salon de l'Enfance en 1955, ne totalise pas moins de 14 traductions à lui seul.

Or ce sont précisément les personnages du *Cheval sans tête* que nous retrouvons dans *Le Bout du monde*, le troisième volume de la série après *Le Piano à bretelles*, et dont l'originalité et le charme bien français, fait d'ironie légère et de pudique tendresse, ne le cèdent en rien aux deux précédents.

Pleine de vie et d'humour, l'illustration de Jean Reschofsky sert parfaitement le récit.
(Edt. G.P., 80 Saint-Lazare, Paris 9e.)

Suzy et Compagnie, par Gretha Stevns (traduit du danois par Marguerite Gay et Gerd de Mautort).

Et voici, une fois encore, la pétulante Suzy aux prises avec l'aventure, pour la plus grande joie des petites lectrices de la collection Dauphine. Ce volume est en effet le quatrième de la série publié dans la collection.

Quel délice que cet imbroglio pour l'esprit inventif autant que chevaleresque de notre Suzy ! Les jeunes lectrices s'en donneront à cœur joie.

L'illustration, charmante, de ce volume est due, comme celle du précédent, à Françoise Bertier.

VILLE D'YVERDON

ÉCOLE PROFESSIONNELLE POUR MÉCANICIENS ET MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS

Forme en quatre ans les mécaniciens et mécaniciens-électriciens complets.

Délai d'inscription pour la nouvelle année scolaire: jusqu'au **31 décembre 1961.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole, rue Pestalozzi 17, tél. (025) 2 25 15.

Les élèves dont les parents habitent Yverdon sont exonérés de la finance d'écolage.

La Municipalité.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

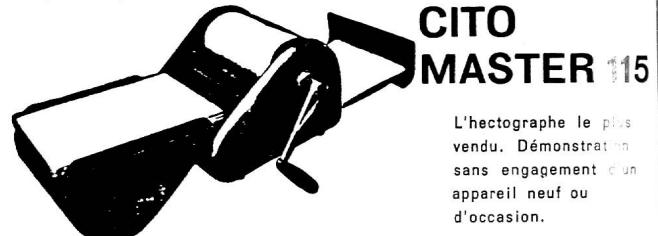
1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois



Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



CITO MASTER 15

L'hectographe le plus vendu. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne